

COMMUNE DE PFAFFENHEIM

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Pfaffenheim de la séance du 14 avril 2014

Le quatorze avril deux mil quatorze à vingt heures, sur convocation de Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux de la Commune se sont réunis en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, LICHTENBERGER Aimé.

Présents : Messieurs les Adjointes :
STRASBACH Jean-Michel
ELBLING Annick,
RIEFLÉ Christophe

Mme ROY Isabelle, Mme MOLTES Pascale, M. THOMANN Yannick, Mme FRICK Sophie, M. EHRHART Armand, M. HANAUER Jean-Luc, Mme FLESCH Laurence, M. LEVY Alain, M. WALTER Jérémy, Mme KLINGER Régine.

Ont donné procuration : Mme DISCHGAND Sylvie à M. STRASBACH Jean-Michel.

Assiste à la séance: Mme RICKLIN Anne-Sophie, secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des procès-verbaux des deux dernières séances.
2. Mise en place des Commissions.
3. Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales auxquelles adhère la commune.
4. Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes.
5. Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
6. Commission Consultative Municipalité – Sapeurs-Pompiers.
7. Constitution de la Commission consultative de la chasse.
8. Constitution des nouvelles Commissions des impôts directs.
9. Demande de Maire et Adjoint honoraire.
10. Divers.

POINT 1**Approbation des procès-verbaux des deux dernières séances**

Les Procès-verbaux des deux dernières séances, sont approuvés sans observation.

POINT 2**Mise en place des Commissions**

En première séance consécutive au renouvellement général du Conseil Municipal, celui-ci constitue en son sein, les différentes commissions appelées à décentraliser le travail administratif et de préparation technique, dont les membres sont appelés à étudier plus spécialement les questions faisant partie des attributions de chaque commission.

Celles-ci se composent comme suit :

✶ Urbanisme et Affaires rurales – Voirie urbaine et rurale – Bâtiments Communaux – Forêt/Chasse – Eau et assainissement – Suivi des travaux communaux

Président : Monsieur RIEFLÉ Christophe

Membres : Mme FRICK Sophie, M. EHRHART Armand, M. THOMANN Yannick, M. HANAUER Jean-Luc, M. WALTER Jérémy, Mme FLESCHE Laurence, M. LEVY Alain, Mme MOLTES Pascale, M. LICHTENBERGER Aimé.

20h10 : arrivée de Monsieur HANAUER Jean-Luc.

✶ Finances, Budget et Marchés publics – Affaires économiques promotion touristique – Information et communication (bulletin communal, cadre de vie et fleurissement)

Président : Monsieur STRASBACH Jean-Michel

Membres : M. THOMANN Yannick, Mme ROY Isabelle, M. WALTER Jérémy, M. LEVY Alain, Mme KLINGER Régine, M. EHRHART Armand, M. LICHTENBERGER Aimé, Mme FRICK Sophie.

✶ Affaires scolaires, petite enfance et séniors – Vie associative – Affaires sociales – Conseil des Ecoles

Président : Madame ELBLING Annick

Membres : Mme MOLTES Pascale, Mme DISCHGAND Sylvie, Mme ROY Isabelle, M. LEVY Alain, M. LICHTENBERGER Aimé.

POINT 3**a. Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales auxquelles adhère la Commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que notre commune fait partie de différentes structures intercommunales et qu'elle y est représentée par des délégués du Conseil Municipal.

Le mandat des membres des comités de ces organismes prenant fin en même temps que celui des assemblées délibérantes, il convient, à la suite du renouvellement des Conseils Municipaux, de désigner, pour une période de 6 ans, les délégués appelés à siéger à ces comités.

Le Conseil Municipal,

En application des dispositions des articles L 5212-6 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Désigne les délégués suivants :

✘ Grand Pays de Colmar

3 titulaires : M. STRASBACH Jean-Michel, M. THOMANN Yannick, Mme ROY Isabelle.

✘ Syndicat Intercommunal à vocations multiples de la Région de Rouffach

2 titulaires : M. LEVY Alain, M. LICHTENBERGER Aimé.

✘ Syndicat Mixte de Traitement des Eaux Usées de la Région des Trois Châteaux (SMITEURTC)

2 titulaires : M. RIEFLÉ Christophe, Mme MOLTES Pascale.

2 suppléants : M. HANAUER Jean-Luc, Mme FRICK Sophie.

✘ Syndicat Mixte des Cours d'eau de la Région de Sultz - Rouffach

2 titulaires : M. RIEFLÉ Christophe M. HANAUER Jean-Luc.

2 suppléants : Mme ELBLING Annick, Mme MOLTES Pascale.

✘ Syndicat Mixte de la Lauch Aval

2 titulaires : M. RIEFLÉ Christophe, M. HANAUER Jean-Luc.

2 suppléants : Mme ELBLING Annick, Mme MOLTES Pascale.

✘ **Syndicat mixte des Gardes Champêtres Intercommunaux**

1 titulaire : Mme FRICK Sophie.
1 suppléant : M. THOMANN Yannick.

✘ **Syndicat Intercommunal de construction et gestion de la Maison Forestière Philibert Guinier à Wintzfelden**

2 titulaires : M. THOMANN Yannick, Mme FRICK Sophie.

✘ **Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin**

1 titulaire : M. STRASBACH Jean-Michel.

✘ **Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges**

1 titulaire : M. LICHTENBERGER Aimé.
1 suppléant : Mme FLESCHE Laurence.

✘ **Ecole de Musique Intercommunale**

1 titulaire : M. STRASBACH Jean-Michel.

b. Propositions de candidats aux délégations Communautaires

✘ **Syndicat Mixte Rhin Vignoble Grand Ballon pour le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)**

1 titulaire : M. LICHTENBERGER Aimé.
1 suppléant : M. RIEFLÉ Christophe.

✘ **Syndicat Mixte Employeurs forestiers Colmar, Rouffach et environs**

1 titulaire : Mme FRICK Sophie.
1 suppléant : M. THOMANN Yannick.

c. Propositions de délégation auprès des Structures Associatives Intercommunales**✶ Office du Tourisme du Canton de Rouffach**

2 titulaires : M. LICHTENBERGER Aimé, membre de droit
M. STRASBACH Jean-Michel.

✶ Accueil de loisirs périscolaire Pfaffenheim

2 titulaires : M. LICHTENBERGER Aimé, membre de droit
Mme ELBLING Annick.

d. Délégation auprès des Structures Associatives Communales**✶ Conseil de Fabrique de l'Eglise**

1 titulaire : M. LICHTENBERGER Aimé, membre de droit.

✶ Association de gestion de la salle multifonction

3 titulaires : M. LICHTENBERGER Aimé, membre de droit
M. LEVY Alain, M. THOMANN Yannick.

✶ Association "Les Amis de Gronaü"

1 titulaire : M. LICHTENBERGER Aimé, membre de droit.

POINT 4**Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes****✶ Fixation de l'indemnité de fonction du Maire:**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2123 231, vu la Loi n° 83-634 du 13.07.1983 modifiée, portant Droit et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n° 84 53 du 26.1.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n° 2000-295 du 5 avril 2000, relative à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives et à leurs conditions d'exercice,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Donne un avis favorable à la fixation de l'indemnité de fonction de Monsieur le Maire à compter du 28 mars 2014,

Fixe le taux de l'indemnité de fonction de Monsieur le Maire à 43 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale, soit 1015.

✱ **Fixation de l'indemnité des Adjointes:**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2123 231, vu la Loi n° 83-634 du 13.07.1983 modifiée, portant Droit et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi N° 84 53 du 26.1.1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n° 2000-295 du 5 avril 2000, relative à la limitation du cumul des mandats électoraux et des fonctions électives et à leurs conditions d'exercice,

Vu la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité et notamment l'article 81,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Donne un avis favorable à la fixation de l'indemnité de fonction des adjoints au Maire comme prévu à l'article 81 de la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002,

Décide d'appliquer ces dispositions à compter du 28 mars 2014,

Fixe le taux de l'indemnité de fonction des adjoints à 16,50 % de l'indice brut terminal de la Fonction Publique Territoriale, soit 1015.

POINT 5

Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal

Monsieur le Maire expose que les dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) permettent au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Décide pour la durée du présent mandat, de confier au Maire les délégations suivantes:

✱ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, lorsque le montant ne dépasse pas 10 000 €.

✱ Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.

✱ Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

✱ Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.

- * Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 €.
- * Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, huissiers de justice et experts.
- * Exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, et déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien.
- * Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- * Réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant de 150 000 € maximum.
- * Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

20h45 : arrivée de Madame DISCHGAND Sylvie

POINT 6

Commission Consultative Municipalité – Sapeurs-Pompiers

Le Conseil Municipal est appelé à désigner quatre membres pour le représenter au sein de cette commission.

Représentants de la Commune: M. THOMANN Yannick, M. RIEFLÉ Christophe, M. STRASBACH Jean-Michel.

Représentants du Corps des Sapeurs-Pompiers: M. MULLER Philippe, M. FLESCH Jean-Luc, M. HANAUER Bertrand, M. GIBELLO Christian.

POINT 7

Constitution de la Commission consultative de la chasse

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'article 7.2. du cahier des charges des chasses communales prévoit la désignation d'au moins deux délégués du Conseil Municipal appelé à siéger dans cette commission.

Président: LICHTENBERGER Aimé, Maire

Deux Délégués du Conseil Municipal: M. RIEFLÉ Christophe M. HANAUER Jean-Luc.

Représentants des viticulteurs désignés par la Chambre d'Agriculture:

Un représentant de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

POINT 8**Constitution des nouvelles Commissions des impôts directs.****Le Conseil Municipal,**

Vu la demande de Monsieur le Directeur Départemental des Services Fiscaux en date du 11 avril 2014, ayant pour objet le renouvellement des commissions communales des Impôts Directs,

Etablit la liste des 24 personnes susceptibles d'être nommées comme membres de ladite commission, soit :

M. THOMANN Yannick, Mme ELBLING Annick, M. LEVY Alain, Mme ROY Isabelle, M. RIEFLÉ Christophe, Mme MOLTES Pascale, M. HANAUER Jean-Luc, M. MARTISCHANG Michel, M. MARCHAL Raphaël, M. WALTER Jérémy, Mme KRETZ Isabelle, M. FRICK Hubert, M. DOBISCHOK Gérard, M. STENTZ Martin, M. FAIVRE Gérard, M. ELBLING Bernard, M. HUMBRECHT Jean-Paul (Guebenschwahr), M. MEISTERMANN Francis, M. FORMANIAK Jacques, M. HANAUER Jean, M. FREYTAG Daniel, M. HUMBRECHT Pierre-Paul, M. STRITT Paul, M. HUNOLD Bruno (Rouffach).

POINT 9**Demande de Maire et Adjoint honoraire**

Sur le fondement de l'article L. 2122-35 du code général des collectivités territoriales, l'honorariat est conféré par le représentant de l'Etat dans le département aux anciens maires et adjoints qui ont exercé des fonctions municipales pendant au moins dix-huit ans dans la même commune.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter l'honorariat pour Messieurs SIRY Romain et SPECKER André.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide de solliciter de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, l'octroi de l'honorariat au bénéfice de Messieurs SIRY Romain et SPECKER André.

POINT 10**Divers****★ Projet de règlement intérieur :**

Aimé LICHTENBERGER remet aux membres du Conseil Municipal, un projet de règlement intérieur. Il propose d'en débattre en séance le 05 mai et invite chacun, dans l'intervalle, à en prendre connaissance et à formuler par courriel ou en séance, les observations ou propositions éventuelles.

★ Trophées « Alsace, Terre de Jeunes Talents » :

Aimé LICHTENBERGER remet aux conseillers la fiche « Alsace, Terre de Jeunes Talents » et les invite à réfléchir aux jeunes talents dont la candidature pourrait être proposée au Conseil Régional.

✱ **Projet de dépliant d'appel à dons pour l'orgue de l'église Saint-Martin de Pfaffenheim :**

Aimé LICHTENBERGER soumet pour avis au Conseil Municipal le projet de circulaire émanant de la fondation du patrimoine aux fins de la collecte de fonds devant cofinancer la restauration de l'orgue Callinet de l'Eglise Saint Martin.

Jean-Michel STRASBACH expose et rappelle au Conseil Municipal le plan de financement prévu.

Le conseil municipal après en avoir débattu,

Décide de reporter la collecte et d'en statuer :

- Après que la Direction Régionale des Affaires Culturelles ait confirmé à la Commune sa participation financière à hauteur de 162 800 euros
- Après que la Trésorière de Rouffach ait réalisé et rendu compte de la prospective budgétaire pour les six années à venir.

✱ **Rythmes scolaires : motion de soutien à Madame Catherine TROENDLE, Sénatrice du Haut-Rhin, contre le maintien de la réforme :**

Aimé LICHTENBERGER soumet au Conseil Municipal la motion initiée par Madame Catherine TROENDLÉ, Sénatrice du Haut-Rhin, par laquelle il est demandé au gouvernement la mise à plat de la réforme des rythmes scolaires.

Simultanément, Pascale MOLTÈS remet au Maire, une pétition des parents d'élèves, quasi-unanimement, opposés à la réforme.

Aimé LICHTENBERGER rappelle les termes de la nouvelle réglementation et informe les membres du Conseil Municipal que la Commune, avec l'Association Accueil de l'Enfant en Milieu Extra Scolaire, a mis en place les outils pédagogiques requis pour répondre dans les meilleures conditions aux nouvelles dispositions règlementaires.

Aimé LICHTENBERGER propose néanmoins de signer la motion de Catherine TROENDLÉ en totale cohérence avec la demande des parents d'élèves.

Désormais, il y a lieu d'attendre les éventuelles nouvelles dispositions règlementaires susceptibles de motiver la réouverture des débats avec les parents et les enseignants.

Manifestation écoulées :

- ✱ **Vendredi 21 mars** : Assemblée Générale de la Société Canine du Berger Allemand.
- ✱ **Dimanche 6 avril** : Loto du Pfaff Music Band.
- ✱ **Mercredi 9 et Jeudi 10 avril 2014** : Manifestation sportive dénommée « Tour Auto Optic 2000, organisé par ASA TOUR AUTO.

Manifestation à venir :

- ✱ **Vendredi 18 avril** : Manifestation de cyclotourisme dénommée « Randonnée Vendredi Saint », organisé par le Club Cyclotouristes de Staffelfelden.
- ✱ **Samedi 19 avril** : La section « Athlétisme » du CCA ROUFFACH organise la 3^{ème} édition de la « Ronde des Elfes », course pédestre inscrite au calendrier régional des Courses de Montagne.
Départ de la course : 19h00 – Arrivée à partir de 19h35.
Remise des prix : 21h00
Cette course dont le départ et l'arrivée se situent « rue des Saules » emprunte les chemins du vignoble menant à la forêt via le Memberg, le Steinert et le Schneckenberg. Le chemin forestier

des Heulen mènera les coureurs au Schauenberg (ravitaillement au parking). Puis ceux-ci descendront le chemin de croix de Gueberschwihr et reviendront sur Pfaffenheim via le site du St-Léonard, le chemin du Viehweg puis les rues de la Liberté, rue Thurner, rue de Rouffach et rue des Saules.

- ✱ **Samedi 19 avril** : Marche de Nuit de l'Association Sportive Pfaffenheim.
- ✱ **Mardi 22 au Samedi 26 avril** : La Fédération des Foyers Club d'Alsace et le Service animation jeunesse de la CC PAROVIC présentent les « Renk' Arts ».
- ✱ **Samedi 26 et dimanche 27 avril** : Sélection hommes assistants de la Société Canine du Berger Allemand.
- ✱ **Samedi 3 mai** : Soirée Asperges de l'association « Gouttes d'eau ».
- ✱ **Jeudi 1^{er} mai** : Randonnée de cyclotourisme dénommée « Ronde des Muguetts »
- ✱ **Jeudi 29 mai** : dans l'après-midi, l'association EXA TEAM Eguisheim organise une course d'orientation à monocycle qui se déroulera dans la zone indiquée sur le plan annexe.
- ✱ **Jeudi 29 mai** : Manifestation cyclotourisme et VTT dénommée « Circuits du Florival ».
- ✱ **Dimanche 15 juin** : Marché des couturières organisé par l'AAEMES.



Levée de la séance: 23h00



Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal
de la Commune de Pfaffenheim
de la séance du 14 avril 2014

1. Approbation des procès-verbaux des deux dernières séances.
2. Mise en place des Commissions.
3. Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales auxquelles adhère la commune.
4. Constitution de la Commission d'Appel d'Offres.
5. Fixation des indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes.
6. Communauté de Communes du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux – Ecole de musique intercommunale.
7. Délibération relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
8. Commission Consultative Municipalité – Sapeurs-Pompiers.
9. Divers.

Nom-Prénom	Qualité	Signature	Procuration
LICHTENBERGER Aimé	Maire		
STRASBACH Jean-Michel	1 ^{er} adjoint		
ELBLING Annick	2 ^{ème} adjoint		
RIEFLÉ Christophe	3 ^{ème} adjoint		
ROY Isabelle	Conseillère municipale		
MOLTES Pascale	Conseillère municipale		
THOMANN Yannick	Conseiller municipal		
FRICK Sophie	Conseillère municipale		
EHRHART Armand	Conseiller municipal		
DISCHGAND Sylvie	Conseillère municipale	A donné procuration à M. STRASBACH Jean-Michel	
HANAUER Jean-Luc	Conseiller municipal		
FLESCH Laurence	Conseillère municipale		
LEVY Alain	Conseiller municipal		
WALTER Jérémy	Conseiller municipal		
KLINGER Régine	Conseillère municipale		